

REFONTE DU MODÈLE-TYPE DE CONSTAT D'ÉTAT DE PRÊT DU MUSÉE OLYMPIQUE DE LAUSANNE

Enjeux de la mise au point d'une méthode descriptive adressée aux régisseurs



Fig. 1 : Exemple de délamination entre la couche picturale et le substrat sur la statue des Footballeurs de Niki de St-Phalles. ©Sidonie Pradervand, HE-Arc CR, 2022



Fig. 2 : Exemple d'ajout de renforcements en mousse sur un maillot de bobsleigh. ©Sidonie Pradervand, HE-Arc CR, 2022



Fig. 3 : Exemple d'image annotée à partir de la nouvelle méthode de documentation visuelle. ©Sidonie Pradervand, HE-Arc CR, 2022

Présenté par **PRADERVAND Sidonie**

Bachelor of Arts HES-SO in Conservation

Orientation : Objets archéologiques et ethnographiques

Responsable de stage : Reymond Patricia, Collection manager,

Musée Olympique de Lausanne

Réalisation : Semestre de printemps 2022

RÉSUMÉ

La gestion des prêts constitue l'une des parts les plus importantes du travail des collaborateurs en gestion des collections du Musée Olympique de Lausanne. Dans ce cadre, l'élaboration de constats d'état de prêt est indispensable puisque ces derniers permettent le suivi de l'état matériel des objets et occupent une fonction juridique essentielle en cas de litige.

Dans le cadre d'une réorganisation des espaces et du remplacement de son logiciel de base de données, l'équipe de gestion de collection a souhaité améliorer le modèle-type de constat d'état de prêt aujourd'hui utilisé. La refonte de ce modèle-type vise principalement une meilleure adaptabilité des catégories d'altérations à la diversité des matériaux constitutifs des objets de la collection ainsi qu'une simplification du lexique utilisé pour mieux convenir au but d'un constat d'état de prêt et aux compétences des collaborateurs. Dans le but de compléter la refonte, il a également été proposé de mettre en place des outils permettant l'amélioration de la documentation visuelle accompagnant les constats d'état ainsi que de créer un glossaire visuel des altérations.

ENJEUX DU CONSTAT D'ÉTAT DE PRÊT

Forme particulière du constat d'état, le constat d'état de prêt désigne un (ou plusieurs) documents rédigés dans le but de rendre compte de l'état matériel d'un objet tout au long du processus de prêt. Il a pour particularité principale de rassembler des observations sous la forme de données strictement descriptives. Il s'agit alors de disposer d'un lexique adéquat permettant de rendre compte, sans éléments interprétatifs, des altérations observées lors des constats.

Ce lexique, s'il est formalisé, peut servir de base de travail commune permettant alors de servir de base de dialogue entre les différents professionnels, de manière à ce que des informations recueillies par un régisseur puissent être comprises et interprétées par un conservateur-restaurateur.

REFONTE DU MODÈLE-TYPE ET GLOSSAIRE VISUEL DES ALTÉRATIONS

Sur les bases du travail de définition des buts d'un constat d'état de prêt, il a été décidé d'orienter le nouveau modèle-type dans le sens d'une méthode descriptive. C'est donc assez naturellement que nous nous sommes tournés vers la mise en place d'un outil sous la forme d'un glossaire rassemblant des termes descriptifs destinés à constater des altérations lors des processus de prêt. En effet, l'utilisation d'un même lexique permet non seulement le dialogue interdisciplinaire grâce à l'utilisation d'une base de travail commune, mais rend également possible une structuration de la perception des

utilisateurs. L'usage d'un vocabulaire déterminé incite ainsi à mener l'examen selon une certaine logique qui, dans le cas présent, correspond à une logique propre au champ de la conservation-restauration.

PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE

Pour compléter la refonte du modèle-type, il a été décidé de mettre au point une méthode d'annotation numérique des photographies prises lors des processus de constat d'état. Elle permet de produire une image finale qui se présente sous la forme d'une photographie annotée et légendée qui complète bien le travail d'observation et de rédaction du constat. Au-delà d'une meilleure lisibilité, la documentation visuelle ainsi produite a également pour avantage d'être moins chronophage et plus systématique que la méthode précédemment utilisée par l'équipe de gestion des collections.

CONCLUSION

Ce mémoire aura été l'occasion de construire une solution pratique à un problème déterminé et ce, sur la base d'un travail réflexif ayant amené à penser les enjeux impliqués dans le processus de constats d'état. Le rôle central occupé par ce dernier au sein de la gestion des collections a pu être identifié ainsi que celui, tout aussi important, de la constitution d'un bon modèle-type. Il apparaît ainsi qu'il n'existe pas de formule universelle et que le modèle-type de constat d'état doit indubitablement être adapté aux buts recherchés, aux collaborateurs, aux collections et à l'institution.